## NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Distr.
GENERALE
A/35/309
S/14033
30 juin 1980

ORIGINAL: FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-cinquième session
Point 22 de la liste préliminaire \*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE Trente-cinquième année

Lettre datée du 27 juin 1980, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

A la requête de S. Exc. M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, j'ai l'honneur de vous transmettre en-joint pour votre information un message en date du 15 juin 1980 du Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea adressé à M. Poul Hartling, Haut Commissaire pour les réfugiés, et vous prie de bien vouloir faire circuler cette lettre, ainsi que ce message, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 22 de la liste préliminaire et du Conseil de sécurité.

Le Remésentant permanent de

la Pépublique socialiste

du Viet Nam auprès de

l'Organisation des

Vations Unies

(Signé) HA VAN LAU

\* A/35/50.

## ANNEXE

MESSAGE EN DATE DU 15 JUIN 1980 DE M. HUN SEN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU KAMPUCHEA A MONSIEUR POUL HARTLING, HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES ( HCR. GENEVE )

Nous apprenons avec regret que le délégué du Haut Commissariat aux Réfugies a Bangkok est en train de se mettre d'accord avec les autorités thailandaises pour proceder à un soi-disant "rapatriement volontaire" des réfugiés kampucheens en Thailande à travers la frontière Thai-Kampuchea.

Comme nous l'avons dénoncé dans la déclaration du 13 juin 1980 du Ministère des Affaires étrangères de la Republique Populaire du Kampuchea, ce soi-disant "rapatriement volontaire"n'est qu'une tentative d'introduire en territoire kampucheen des bandes armées de la clique Pol Pot - l'eng Sary et Sereika ravitaillées et entrainées en Thailande par les expansionniste, pékinois en collusion avec les impérialistes américains.

Camouflée sous l'étiquette "humanitaire", cette tentative constitue un acte hostile d'une extrême gravité contre la République Populaire du Kampuchea et une violation flagrante de sa souveraineté de la part des autorités thailandaises qui ont rejeté à plusieurs reprises les propositions de négociations pacifiques de la République Populaire du Kampuchea.

L'action du Haut Commissariat aux Refugies à cette tentative ne peut que nuire au renom de l'institution que vous dirigez et aux bonnes relations entre le Conseil Populaire Révolutionnaire du Kampuchea et le Haut Commissariat aux Réfugiés.

Je vous prie en consequence de bien vouloir donner immédiatement des instructions nécessaires à votre délégue à Bangkok afin de surseoir à la participation du Haut Commissariat aux Réfugies à une telle entreprise.